

Bassin versant du Térékolé –Kolimbine – Lac Magui (TKLM) : 22 625 km²

La dégradation du potentiel productif entraîne une précarisation de la production agricole et de la vie des populations rurales qui font de la gestion de l'eau un enjeu prioritaire.

Les problématiques constatées par le GRDR Kayes sont:

- ▲ Raréfaction de l'eau, progression de l'érosion et de la désertification,
- ▲ Préoccupation croissante des populations et des élus face à la valorisation et à la préservation de leur milieu ;
- ▲ Un processus de décentralisation en cours mal maîtrisé par les acteurs locaux, et un transfert de compétences et ressources de gestion des ressources naturelles en définition ;
- ▲ Des tensions fortes autour des enjeux liés aux ressources naturelles

Agence de l'Eau Artois Picardie et la Loi OUDIN-SANTINI: l'aide apportée à 2 communes rurales Maliennes : Sandaré et Marintoumania

Dans le cadre de l'application de la loi Oudin-Santini sur le projet TKLM, dont l'un des objectifs est d'appuyer les pays du Sud à protéger et gérer la ressource en eau, l'AEAP accompagnera les deux communes dans la mise en oeuvre de programmes communaux d'aménagement des eaux de surface.

Approche méthodologique du GRDR : aménagement des eaux de surface par la gestion concertée des ressources

- © Approche par bassin et sous bassin versant : concertation entre tous les acteurs pour le choix des bassins prioritaires
- © Elaboration participative des cartes des ressources : appropriation par les acteurs et émergence d'une vision territoriale
- © Prise en compte des enjeux sociaux fonciers : mise en place d'outils de préventions et gestion de conflits.
- © Renforcement des compétences des acteurs locaux : gestion et valorisation des ressources et aménagements
- © Simplicité des techniques d'aménagements : techniques locales maîtrisées par les villages

La méthodologie sera testée sur 3 communes pilotes (Koussané, Marintoumania, Sandaré) avant d'envisager une diffusion des outils à l'échelle régionale.

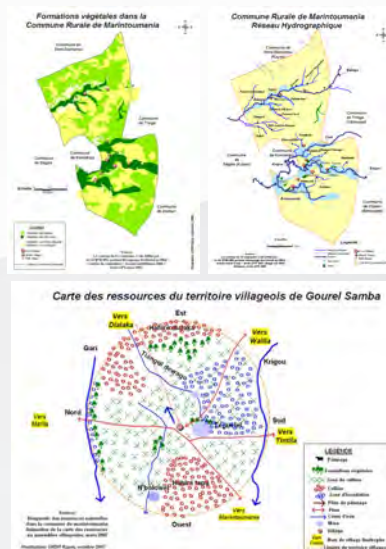


Témoignage d'un acteur local : La démarche préconisée par le programme AES/GRN du Bassin Versant TKLM du GRDR permet l'association active et responsable des populations. Elle contribuera au renforcement de la confiance entre le projet et les bénéficiaires. La mise en oeuvre de projet permet de sécuriser les récoltes et de satisfaire les besoins en eau (domestique et abreuvement).



Activités en cours et à réaliser

- Réalisation de diagnostics territoriaux participatifs des ressources naturelles et identification des zones et actions prioritaires par les acteurs locaux
- Elaboration d'un programme concerté pour la mobilisation des eaux de surface, impliquant les communes, cercles et région ;
- Définition de règles de gestion et d'usage des aménagements, des terres et des ressources,
- Réalisation des aménagements par les populations bénéficiaires et formation à la gestion des ouvrages
- Appui à la valorisation de l'aménagement (formations et suivi agronomiques)
- Renforcement des capacités des instances de concertation et élus en gestion des ressources
- Animation de la réflexion sur la gestion de l'eau au niveau local et régional



Résultats attendus

- Les acteurs locaux et régionaux initient une politique concertée d'aménagement du territoire adaptée à ses spécificités. (3 programmes communaux d'aménagement, 6 ententes foncières, 3 conventions locales)
- Le potentiel agro-sylvo-pastoral du TKLM est amélioré, sécurisé et valorisé par des pratiques respectueuses de l'environnement. (6 seuils de retenue d'eau et 9 ouvrages anti érosifs; 180 Ha valorisés pour la décrue, augmentation et diversification de la production agricole)
- La réflexion sur la gestion intégrée des ressources naturelles et la décentralisation est alimentée. (1 base de données cartographiques, 2 fora sur la gestion décentralisée des ressources naturelles)